

N° 190

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1973-1974

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 30 mai 1974.

## MESSAGE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LU

Par M. Alain POHER,

Président du Sénat.

Le Président de la République.

Paris, le 30 mai 1974.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir donner lecture au Sénat du message ci-joint que je lui adresse aujourd'hui.

Veillez croire, Monsieur le Président, à ma très haute considération.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

---

Président de la République (Message du).

« Mesdames, Messieurs les Sénateurs, je ressens comme un honneur le fait d'adresser à la représentation nationale que vous constituez mon premier message depuis que les suffrages du peuple français m'ont élu Président de la République.

« Je ne saurais avoir de meilleur interprète que le Président de votre Assemblée, qui a assumé avec une dignité exemplaire l'intérim de la présidence de la République et qui a veillé à ce que fussent respectées les règles démocratiques de la campagne présidentielle.

« L'élection du 19 mai dernier, acte essentiel de la vie des institutions de la V<sup>e</sup> République, m'a conféré, comme à tout autre qui eût été élu à ma place, une double responsabilité, celle de mettre en œuvre l'action politique que j'ai proposée au pays et celle de me comporter en Président de tous les Français.

« D'abord, la mise en œuvre de la politique.

« Le Gouvernement vous exposera la semaine prochaine les perspectives de son action.

« La France maintiendra l'indépendance de sa politique, c'est-à-dire qu'elle fera le nécessaire pour prendre elle-même, en toute liberté, les décisions qu'appellent la défense de ses intérêts et sa volonté de contribuer à l'équilibre et à la paix du monde. Elle participera activement à la solidarité du monde nouveau. En Europe, en apportant le concours de ses initiatives à l'indispensable maintien de ce qui a été construit, mais aussi à l'organisation progressive et rapide de l'union de l'Europe ; dans le monde, en recherchant partout la coopération : qu'il s'agisse des Etats-Unis, sur la base de l'égalité des droits ; de l'Union soviétique et des pays socialistes, en intensifiant notamment ses relations économiques avec eux ; de la Chine, qui porte en elle une large part de l'interrogation de l'espèce humaine ; des pays en développement, qui comprennent les Etats francophones indépendants et souverains, nos frères avec lesquels nous ne cesserons pas de

développer des liens amicaux, confiants et égaux, et qui comprennent aussi les pays les plus pauvres du monde où subsistent les plaies affreuses de la faim et de la misère, et en faveur desquels doit s'exercer plus activement la solidarité des continents privilégiés.

« La France confirmera et accentuera la mission libérale de sa diplomatie, en soutenant partout dans le monde la cause de la liberté et du droit des peuples, je dis bien des peuples, à disposer d'eux-mêmes. Elle s'interdira toute vente d'armements qui serait contraire à l'exercice d'une telle mission.

« La conduite de la politique extérieure suppose le rétablissement, dans le plus bref délai possible, de l'équilibre de nos échanges, rompu par le renchérissement du prix de l'énergie et des matières premières importées. Cette tâche est prioritaire. Elle concerne l'indépendance et la sécurité économique de la Nation. Tous les efforts nécessaires lui seront consacrés.

« Sur le plan intérieur, il faut, tout en luttant avec énergie contre l'inflation, poursuivre le développement de notre économie et aborder hardiment la transformation de la société française. Ces tâches sont complémentaires et non contradictoires. Il n'y a pas de progrès sans ressources. Et il n'y a pas de croissance, acquise grâce à l'effort de tous les travailleurs, qui puisse se poursuivre longtemps, si chacun n'a pas le sentiment d'en recevoir sa juste part. Celle-ci ne se définit pas seulement par la rémunération du travail fourni, mais par la participation, sur une base équitable, au surplus dégagé par l'expansion.

« La société française doit être plus égale, qu'il s'agisse des chances des plus jeunes, de l'écart entre les revenus, de la protection sociale des différents groupes de travailleurs. Elle doit être plus juste, concernant le sort de ceux dont la situation est la plus éloignée de la moyenne nationale, je veux dire les personnes âgées qui ne sont pas moins dignes que les autres, et en faveur desquelles un effort exceptionnel doit être accompli.

« Notre société doit faciliter davantage l'épanouissement des aptitudes, des vocations, de la personnalité de chaque individu. D'où le rôle fondamental d'une éducation totalement démocratique et adaptée au cas singulier de chacun ; d'où aussi l'importance essentielle de la formation continue.

« Elle doit enfin être plus fraternelle, plus ouverte, plus tolérante. Je vous demande de ne pas voir dans l'expression de ce vœu la survivance, d'ailleurs légitime, d'un reflet de la campagne présidentielle, mais l'espoir que la France de Diderot, de Michelet, de Waldeck-Rousseau, de Léon Blum, offrira son visage souriant à l'anxiété de notre temps.

« Mais aussi le Président de tous les Français.

« Je suis, on le sait, partisan d'une possibilité d'alternance. J'ai, par ma fonction, le devoir de veiller qu'elle respecte les institutions de la V<sup>e</sup> République. Pour que s'exerce la possibilité de l'alternance, l'opposition doit être à même de jouer son rôle et d'exercer ses responsabilités. On a évoqué un statut de l'opposition. Il s'agit sans doute davantage d'un ensemble de pratiques, qui concernent les Assemblées parlementaires, l'information, et aussi l'exercice de mes propres responsabilités.

« Les présidents des Assemblées parlementaires sauront proposer, j'en suis persuadé, les initiatives nécessaires. Concernant l'information, des règles précises devront être fixées. Pour ce qui est de mes responsabilités, j'informerai les dirigeants de l'opposition des éléments qui déterminent certaines grandes décisions nationales, notamment extérieures. Je le ferai sans rien ignorer du droit absolu qu'ils exercent de ne pas approuver ou de contester ces décisions.

« Pour renforcer la vie démocratique de notre pays, trois décisions me paraissent urgentes et deux initiatives pourraient être prises : les décisions concernent l'abaissement de l'âge du vote ; le réexamen, à un moment où personne ne risque d'y apercevoir une préoccupation personnelle, des conditions de présentation des candidatures à l'élection présidentielle et la détermination des conditions dans lesquelles les membres du Gouvernement peuvent, lorsqu'ils quittent celui-ci, retrouver leur rôle de parlementaires.

« Les initiatives pourraient porter sur l'extension des attributions du Conseil constitutionnel, notamment par la reconnaissance d'un droit de saisine d'office, afin de mieux garantir les droits et libertés des citoyens, tels qu'ils sont affirmés par la Constitution. Elles pourraient concerner l'amélioration du contrôle

et de l'information du Parlement par la procédure suivante : si l'Assemblée Nationale en décidait ainsi, elle pourrait aménager son règlement de manière à réserver chaque mercredi, en début d'après-midi, une heure pour des questions d'actualité, qui seraient posées à égalité de temps et suivant une procédure à définir par la majorité et par l'opposition.

« Je demanderais alors au Premier Ministre et à l'ensemble des Ministres d'être présents à cette séance du mercredi, afin de répondre personnellement et directement aux questions.

« Mesdames, Messieurs les Sénateurs, la vie politique des peuples, comme la vie tout court, comporte des phases successives où alternent l'interrogation, parfois le découragement, parfois l'exaltation et toujours l'action. Nous avons ressenti, dans les deux courants populaires qui se sont formés pendant la campagne présidentielle et qui ont convergé le 19 mai pour ne constituer qu'un seul cortège se rendant aux urnes, une volonté puissante d'action. Ce courant constitue une chance à saisir pour la France, pour vous et, dans l'exercice de ma fonction, pour moi.

« La France veut devenir autre.

« Ce pays, parmi les plus anciens, qui a inventé et essayé successivement la plupart des civilisations et la plupart des systèmes politiques, pressent, à l'aube de temps nouveaux, la nécessité d'une nouvelle invention.

« C'est avec vous que ce changement doit se faire, parce que vous représentez le pays et parce qu'il vous a élus. C'est donc avec vous que je souhaite le conduire. Je n'ignore rien des différends, des irritations, des divergences qui surgissent inévitablement de toute grande consultation nationale. Seuls les ignorent les pays qui organisent la succession du pouvoir dans des conciliabules feutrés, échappant à la souveraineté populaire. Mais je sais aussi que l'ardeur de servir la France — cette ardeur que notre scepticisme préfère dissimuler parfois, par une sorte de timidité — vous est commune et qu'elle explique votre participation à la vie politique. De même que cette ardeur à servir la France a déjà

fait entrer dans notre histoire les deux premiers Présidents de la V<sup>e</sup> République, l'un par l'exigence de sa grandeur, l'autre par la dignité de son sacrifice.

« Je vous salue, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, comme on le fait au début d'une journée dont on sait qu'elle sera rude, qu'elle comportera l'effort et la peine, mais dont on veut qu'elle ait contribué au progrès et qu'elle ait, pour ce qui dépend de soi, changé, fût-ce imperceptiblement, le dessin du monde, quand on reposera l'outil ».